



## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Francine THIERY, Adjointe au Maire.

Etaient présents : Francine THIERY, Marie-Hélène RABELLE, François BROCHET, Caroline FOURMANOIR, Michaël RUBENS, Virginie GUESDON, Alain FORESTIER, Jean Henri BORENTIN, Charles GARNIER, Philippe ALLEMBACH, Arnaud SIMONET, Marie-Thérèse RIVIERE

Absents excusés : Gilles COLMANT donne pouvoir à Francine THIERY, Chantal BERGANDY donne pouvoir à Marie-Hélène RABELLE, Eric DUCREAU donne pouvoir à Michaël RUBENS

Charles GARNIER est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

### **1) DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2023 (AMORTISSEMENTS)**

Francine THIERY expose au conseil municipal que le compte 681 Dotations des amortissements présente une provision supérieure au besoin, pour procéder à l'amortissement de l'exercice 2023, et qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de procéder au réajustement suivant :

<b>Chapitre Article Désignation</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
	Hausse des crédits	Baisse des crédits
<b>68</b> 681 - Dotations amortissement et prov. Immo. incorporelles	+ 0.68 €	
<b>61</b> 615221 – Entretien, réparations bâtiments publics		- 0.68 €

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **2) BONS ET CADEAUX DE NOEL DES ENFANTS POUR L'ANNEE 2023**

Francine THIERY fait part au conseil municipal que Monsieur le Maire souhaite maintenir le montant des bons et cadeaux de Noël à 20 euros par enfant.

Marie-Hélène RABELLE informe que l'année dernière une majeure partie des enfants qui ont quitté l'école ne sont pas venus chercher leurs bons cadeaux.

Après débat, Francine THIERY propose donc aux membres du conseil d'attribuer des bons cadeaux aux enfants jusqu'à l'âge de 11 ans pour les extérieurs et au CM2 pour les enfants scolarisés à l'école de May.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 14 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE**

Francine THIERY propose également de maintenir le montant des cadeaux et bons à 20 euros par enfant.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**3) BONS ET CADEAUX DE NOEL POUR LE PERSONNEL COMMUNAL - ANNEE 2023**

Francine THIERY indique que Monsieur le Maire souhaite maintenir l'achat de bons cadeaux à hauteur de 90 euros par agent communal.

Elle propose donc aux membres du conseil d'attribuer un bon cadeau d'un montant de 90 euros par agent communal.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**4) ATTRIBUTION DES COLIS DES ANCIENS POUR L'ANNEE 2023**

Marie-Hélène RABELLE exprime que cette année il y a 53 colis pour les personnes seules, 34 colis pour les couples et 3 personnes en maison de retraite. Un repas est également proposé le samedi 14 octobre accompagné d'une animation.

Francine THIERY propose donc aux membres du conseil d'attribuer une participation communale de 18,80 euros pour les colis d'une personne et de 26,50 euros pour les colis de 2 personnes.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**5) AVIS PORTANT SUR LE PROJET DE LA SOCIETE MAY AGROENERGIE RELATIF A L'AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE TRAITEMENT D'UNITE DE METHANISATION**

Francine THIERY fait part au conseil municipal qu'une demande de la société MAY AGROENERGIE déposée le 11 juillet 2022, complétée les 4 avril, 2 juin et 3 juillet 2023, relative à l'autorisation d'augmenter la capacité de l'unité de méthanisation qu'elle exploite sur le territoire de May en Multien, de créer trois lagunes déportées d'entreposage des digestats produits par cette installation sur le territoire des communes de May en Multien, Lizy-sur-Ourcq et Congis-sur-Thérouanne et d'épandre ces digestats sur des terrains agricoles.

Charles GARNIER expose le projet.

Le dossier a été mis à disposition du public au sein de la mairie du 17 juillet au 19 septembre 2023 inclus et qu'aucune remarque n'a été portée sur le registre.

Francine THIERY propose donc aux membres du conseil d'émettre un avis favorable sur le projet de la société MAY AGROENERGIE.

**LE DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 14 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

**\* INFORMATIONS DIVERSES :**

- Renouvellement des 3 membres de la commission de contrôle des listes électorales :
  - Conseiller Municipal : Michaël RUBENS
  - Suppléante : Marie-Thérèse RIVIERE
  - Délégué de l'administration : Alain FORESTIER
  - Délégué du Tribunal Judiciaire : Marie-Caroline PRUDHOMME

- La mairie a reçu un courrier de jeunes du village demandant la mise en place d'une piste de vélo. Les conseillers municipaux suggèrent de revisiter l'espace autour du city stade. Une réponse sera apportée aux enfants et le sujet sera soumis lors de la prochaine commission des travaux.
- Francine THIERY informe que l'entretien du défibrillateur a été réalisé le 25 septembre dernier. Elle soumet de réfléchir éventuellement à l'achat d'un second défibrillateur, pour le placer du côté de la poste. Les membres du conseil sont favorables à cette étude.
- Francine THIERY fait part aux membres du conseil municipal qu'ils sont invités au repas des anciens le 14 octobre prochain.
- François BROCHET annonce que 6 permis de construire ont été lancés au sein du lotissement Flobert.
- Virginie GUESDON informe qu'elle a assisté, avec Alain FORESTIER, à une réunion organisée par Transdev. Ils ont pu faire remonter toutes les questions et problèmes que les habitants rencontrent avec les transports. Ils ont pris note de toutes les remarques et vont essayer d'apporter quelques modifications, à savoir : plus d'heures de transport sur la ligne S et vont réfléchir pour la ligne menant au Gué à Tresmes. En revanche, aucune modification ne sera faite pour le transport à la demande. Elle ajoute qu'il y aurait une pénurie de chauffeurs de cars.
- Jean Henri BORENTIN soulève le problème rencontré au niveau de l'étude surveillée, étant donné qu'une enseignante avait un jour commun pour les APC. Francine THIERY indique qu'une solution a été trouvée.
- Philippe ALLEMBACH alerte de la présence de rats rue de la Fontaine aux Chiens, malgré l'intervention de dératiseur et la mise en place de pièges. Il fait part des remerciements des bénévoles de la bibliothèque pour l'installation des rambardes. Ils sollicitent également l'installation d'un panneau signalant l'emplacement de la bibliothèque. Il ajoute qu'un lampadaire rue du Chanois ne fonctionne plus. Il termine en indiquant que l'augmentation de 1 point de la taxe foncière représente en réalité 10 % du montant.
- Alain FORESTIER indique qu'il n'y a plus d'affichage sur les panneaux des hameaux. La mairie va y remédier. Il demande si des visites ont eu lieu pour la maison du Presbytère : Francine THIERY répond qu'il n'y a eu aucun appel ni aucune visite. Il soumet qu'une réunion avec le prestataire COVALTRI se tiendra mercredi 4 octobre 2023 et demande si des questions sont à faire remonter : Charles GARNIER aimerait qu'il y ait un ramassage pour le tri toutes les semaines.
- Francine THIERY suggère le recrutement d'un nouvel agent à mi-temps pour aider notre agent Xavier, qui a trop de travail pour lui seul. D'après une simulation réalisée, pour un contrat de 20 heures, cela représenterait une dépense annuelle de 18 000 €, sans les aides. Les membres du conseil municipal sont favorables.
- Virginie GUESDON fait part de la vitesse excessive des véhicules dans la rue de Soissons. François BROCHET répond que le Département refuse de mettre en place des dos-d'âne sur cette route.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

*Le secrétaire de séance*  
Charles GARNIER



*L'Adjointe au Maire*  
Francine THIERY

